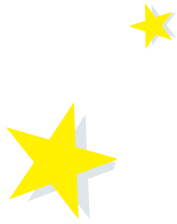


PROPOSITIONS À M. LE MINISTRE
DE L'EDUCATION NATIONALE
XAVIER DARCO
SUR LE CONTENU DES PROGRAMMES
D'ÉDUCATION CIVIQUE
EN MATIÈRE EUROPÉENNE
DANS LES COLLÈGES



par **Marie-Laure Derivery**

Odile Broutin-Claeys

et **Jean-Marc Albert**

sous la direction de **Brigitte Fouré**,
députée européenne (Nouveau Centre, PPE-DE)



PPE-DE

le nouveau centre



Comment faire mieux connaître aux jeunes Français les institutions européennes ?

Comment leur faire mieux comprendre l'importance de l'Europe dans leur vie quotidienne ?

Tels sont les enjeux et les défis que monsieur Xavier Darcos, ministre de l'Education Nationale, a présentés aux députés européens français dans une réunion qu'il a organisée à Strasbourg juste avant le début de la présidence française du Conseil de l'Union européenne.

Françoise Grossetête s'était d'ailleurs émue à cette occasion de la pauvreté des programmes d'éducation civique sur l'Europe.

J'ai donc souhaité, pour répondre à cette préoccupation que je ressentais moi aussi très fortement, constituer un groupe de travail sur ce sujet.

Trois jeunes universitaires impliqués à Amiens ont accepté de se réunir durant plusieurs mois et le document ci-dessous est le résultat de leurs réflexions concrètes.

Ni catalogue, ni mémoire universitaire, ce document se veut une simple contribution de citoyens profondément convaincus de l'importance de l'Europe, qui espèrent que tout ou partie de leurs propositions concrètes seront reprises par l'Education Nationale.

Car nous voulons une Europe proche, solidaire, humaine : une Europe qui parle au cœur !

Brigitte Fouré
Députée européenne

PREMIERE PARTIE : LE CONSTAT

7

1. Le programme actuel

8

2. Des projets de programme mis en consultation dans les académies du 21 avril 2008 au 9 juin 2008

8

3. La Circulaire du 5 février 2008 : les actions éducatives européennes

8

DEUXIEME PARTIE : LES OBJECTIFS

11

1. Promouvoir l'identité européenne

11

A - Qu'est-ce que l'Europe ?

11

B - Un objet d'enseignement : une école de l'Europe

12

C - Pour une éducation par les sens

12

2. Enraciner l'Europe dans le vécu et la mémoire collective et individuelle

12

A - Un espace commun

12

B - Une histoire commune

12

C - Un destin commun : une citoyenneté européenne au XXI^e siècle

12

3. Rendre l'Europe proche et familière

13

A - Maîtriser l'espace symbolique et charnel

13

B - Enseigner l'Europe, enseigner en Europe, enseigner pour l'Europe

13

C - Se rencontrer, se comprendre : une autre pratique des langues

13

TROISIEME PARTIE : LES OUTILS

1. L'enseignement ludique

14

A - Les visites et les échanges

14

B - L'identité alimentaire européenne

14

C - Le jeu

15

2. La pédagogie

15

A - L'apprentissage des langues

15

B - L'enseignement de la littérature européenne

16

3. La formation pédagogique

16

A - Les personnels enseignants

16

B - Les personnels de direction et d'encadrement

16

4. Les supports pédagogiques en collège

17

A - Les Manuels

17

B - Les DVD

17

Lorsque les élèves entrent en troisième au collège en France, quel " bagage européen " possèdent-ils ?

L'enseignement de l'Europe ne fait pas, à proprement parler, l'objet d'un cours spécifique dans les cycles des classes primaires.

Les nouveaux programmes concernant la rentrée de septembre 2008 font apparaître plusieurs pistes susceptibles d'éveiller les élèves à la connaissance de l'Europe.

De manière incidente, les élèves de CE1 débutent l'apprentissage d'une langue, souvent l'anglais ou l'allemand et apprennent à se repérer dans l'espace. Du CE2 au CM2, la compréhension de la langue retenue fait l'objet d'une étude plus soutenue.

On donne également aux élèves des repères, à la fois historiques et géographiques, leur permettant, entre autres, de mieux cerner l'espace européen, notamment à partir de cartes.

L'histoire de France n'est pas seulement perçue pour elle-même mais " replacée " dans le contexte européen. Il s'agit de fournir les prémices d'une culture humaniste qui prenne en compte les grandes questions de notre temps : répartition de la population, dynamiques démographiques, paramètres économiques, axes structurants,....

Ces formations doivent permettre à l'élève de mesurer les contrastes et la maîtrise, plus ou moins difficile, de l'espace européen.

Enfin, à la fin du cycle de l'école primaire, l'élève doit connaître les règles de vie commune déclinées à l'échelle de l'Europe.

En Classe de sixième, l'identité européenne est au cœur des études civilisationnelles proposées dans le canevas des heures d'histoire : on étudie le legs de la pensée greco-romaine et des monothéismes issus de la Bible.

La mythologie, les pratiques culturelles, la philosophie, la politique servent de supports à ces cours.

En Géographie, ce sont les questions démographiques qui permettent une première approche des contrastes européens.

En Classe de cinquième, on aborde désormais l'histoire de l'Occident médiéval depuis le Haut Moyen Age jusqu'à l'expansion européenne dans le monde.

Les structures sociales, l'étude des mouvements religieux, les phénomènes d'expansion comme de reflux traduisent la construction d'une société originale en " Europe ".

Les XVIe et XVIIe siècles offrent une lecture nouvelle d'une Europe en pleine mutation et en proie à des guerres récurrentes. Puis, en Classe de quatrième, l'Europe prend une place importante dans les études d'histoire.

On y souligne volontiers la richesse de la production artistique, musicale et architecturale, la proximité des inventions et la diversité des littératures européennes.

L'histoire de l'Europe est embrassée dans une période riche depuis le XVIIIe siècle jusqu'au premier conflit mondial. La France y occupe une place prépondérante : on peut parler " d'Europe " française au moins jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Cependant, une large place est accordée à l'étude des " pays " européens.

Il s'agit, d'abord, d'en souligner le caractère expansionniste, par le biais de la colonisation, mais également de resituer leur " histoire " dans le vaste mouvement d'affirmation des nationalités.

Ces tensions aboutissent à redessiner les frontières de l'Europe. Dans le domaine de l'éducation civique, les élèves de quatrième se familiarisent aux notions de droit et de justice en Europe. La construction européenne est aussi abordée sous l'angle politique.

Le programme actuel de la classe de troisième des collèges est issu d'un arrêté du 15 septembre 1998 (§ 1) mais depuis le 21 avril dernier, un projet de programme a été mis en consultation dans les académies jusqu'au 9 juin 2008 (§ 2).

De plus, dans le cadre de la Présidence du Conseil de l'Union européenne du 1er juillet au 31 décembre 2008, des actions éducatives européennes sont mises en place avec la circulaire du 5 février 2008 (§ 3).

La Direction générale de l'Enseignement scolaire a précisé ces orientations dans un document publié le 30 mai 2008.

PARTIE 1 - LE CONSTAT

1. Le programme actuel

Selon l'arrêté du 15 septembre 1998¹, un des objectifs de la classe de troisième au collège est, la prise en compte d'autrui est envisagée à la fois dans sa dimension individuelle (dialogue, débat) et dans sa dimension sociale et culturelle (ouverture aux littératures étrangères, notamment européennes).

En Histoire, selon le BOEN, le programme de la classe de troisième s'appuie sur les acquis des élèves.

Ils ont dû mémoriser les principaux repères chronologiques et culturels de l'histoire de la France, de l'Europe et du monde jusqu'au début du XX^{ème} siècle.

- UE (6 à 7 heures) ;
- Origines et grandes étapes de la construction européenne ;
- Puissance économique et commerciale ;
- Elargissement ;
- L'Europe dans le Monde ;
- Les limites de son poids politique.

En Géographie, les thèmes retenus sont : la France puissance européenne et mondiale ainsi que les mers principales, les grands fleuves, les Etats de l'UE et leur capitale.

En Education civique : l'UE est étudiée à travers la notion de citoyenneté (cf. Traité de Maastricht), à travers ses institutions (PE/CE/CJCE/CM) et la construction européenne.

2. Des projets de programme mis en consultation dans les académies du 21 avril 2008 au 9 juin 2008.

En Histoire, le thème n°3 est intitulé :

La construction européenne jusqu'au début des années 1990.

- Les 1^{ères} étapes de la construction européenne ;
- Les élargissements ;
- Le passage de la CEE à l'UE " résultat " demandé :

- 1) Connaître et utiliser certains repères (1957/1992/2002) ;
- 2) Raconter quelques étapes de la construction européenne en les situant dans le temps et dans le contexte international.

En Géographie, la classe de troisième est consacrée à l'étude de la France et de l'UE.

La Partie III est consacrée à la France et l'UE (10 à 12 heures) :

- Thème 1 : qu'est-ce que l'UE ?
Thème 2 : La France intégrée dans l'UE ;
Thème 3 : Une UE à plusieurs vitesses.

En Education civique : concernant l'UE, il sera étudié les rapports entre la citoyenneté nationale et la citoyenneté européenne.

En Français, étude de la littérature européenne.

Exemple : poésie de Frédéric GARCIA LORCA/ Albert COHEN

3. La Circulaire du 5 février 2008 : les actions éducatives européennes

La France assure la Présidence du Conseil de l'Union européenne du 1^{er} juillet au 31 décembre 2008. Dans ce

cadre, le ministère de l'éducation nationale en lien avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche a la responsabilité du Conseil éducation.

La Présidence 2008 de l'Union européenne est l'occasion pour le ministère de l'éducation nationale de :

- Faire progresser la construction de l'espace européen de l'éducation et de la formation professionnelle ;
- Faire découvrir les systèmes éducatifs des autres pays européens ;
- Faire mieux connaître dans l'ensemble du système d'éducation les enjeux et les réalisations de l'Union européenne dans ce champ ;
- Faire découvrir les cultures des États membres de l'Union européenne à travers des rencontres et des échanges culturels.

Le ministère de l'éducation nationale organisera à Paris et en régions cinq conférences nationales autour des thèmes suivants :

l'orientation, l'apprentissage des sciences et les indicateurs de performance (ces trois manifestations en partenariat avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche), la scolarisation des élèves handicapés et la gouvernance des établissements.

Le ministère de l'éducation nationale organisera aussi en régions (en partenariat avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche) trois réunions de niveau gouvernemental, notamment le Conseil informel des ministres consacré à la formation professionnelle.

Au plan local, les établissements scolaires sont invités à mettre en place, selon des modalités qu'il revient aux équipes éducatives de proposer, des actions pédagogiques en direction des élèves autour de deux moments forts :

A - la rentrée scolaire, du 2 au 5 septembre 2008, qui peut prendre, dans chaque établissement, la forme d'une rentrée aux couleurs de l'Europe : pavoisement des établissements, signalétique dans les langues vivantes européennes enseignées dans l'établissement, événementiel spécifique, information aux élèves et aux parents ;

B - une semaine de "l'Europe à l'école" qui se déroulera dans les collèges du 20 au 24 octobre 2008. Il s'agira, en particulier à l'occasion de cette semaine, de faire vivre l'école, les enseignants et les élèves à l'heure de l'Europe des 27.

Cette semaine de l'Europe à l'école doit être l'occasion pour les équipes enseignantes d'intégrer des thématiques européennes aux enseignements et d'ouvrir certaines activités pédagogiques ou éducatives à la dimension européenne à partir de choix faits par l'établissement.

Les établissements scolaires pourront utilement s'inspirer des thèmes suivants :

S'agissant du collège, dans le cadre de la découverte des métiers comme

préalable indispensable à la construction du projet d'orientation de l'élève, consacrer les 3 heures hebdomadaires de l'option "découverte professionnelle" offerte dans tous les collèges depuis la dernière rentrée à la découverte des métiers en Europe et à la mobilité professionnelle dans l'espace européen :

- construire la progression des enseignements sur l'année de manière à ce que les occurrences européennes contenues dans les programmes soient étudiées cette semaine là ;
- organiser, à partir de la ressource existante en établissement, pour chaque classe, un cours relevant d'une discipline non linguistique dans l'une des langues vivantes étrangères et européennes étudiées ;
- demander à chaque élève de la classe, à partir d'une petite recherche personnelle, d'exposer devant le reste de la classe ce qu'est être un écolier dans l'un des 27 pays de l'UE ou dans l'un des pays candidats à l'entrée ;
- dans le cadre de l'enseignement de français, travailler sur les mots migrants (à partir d'un choix de mots dont l'étymologie permet de voyager en Europe) ;
- dans le cadre de l'enseignement de l'histoire-géographie, choisir de suivre un fleuve traversant plusieurs pays européens.

En outre, des opérations récurrentes qui se déroulent traditionnellement chaque année comme la " Fête de la science ", " la Journée des Langues ", " Lire en fête ", la " Semaine du goût ", le " Goncourt des lycéens ", pourront à cette occasion être " habillées aux couleurs de l'Europe ".

Des " kiosques Europe " pourront être mis en place dans les centres de documentation et d'information (CDI) des collèges et des lycées ainsi que dans les bibliothèques et centres de documentation (BCD) des écoles primaires, afin de valoriser les projets européens existants ou envisagés dans l'établissement, en s'appuyant largement sur tous les supports électroniques disponibles.

Toutes les initiatives pourront être encouragées, dans le respect de la pluralité des opinions.

La présidence devra être l'occasion de mettre en valeur l'ouverture européenne inscrite dans les projets de chaque académie, en particulier toutes les formes d'échanges d'élèves, de professeurs, de personnels administratifs, d'encadrement, d'inspection ou de direction, avec les pays de l'Union européenne.

À cet effet, il conviendra de développer très largement l'information sur l'ensemble des programmes européens destinés à encourager la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation tout au long de la vie :

Comenius, Léonardo, Erasmus, Grundtvig.

PARTIE 1 - LE CONSTAT

Les académies sont invitées à élargir leurs partenariats existants à d'autres pays de l'UE, particulièrement en direction des nouveaux entrants. Chaque établissement est encouragé à nouer des liens éducatifs avec un établissement d'un des 27 pays de l'UE, au besoin en s'appuyant sur le réseau des établissements français présents dans le pays, avec le soutien de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE).

À cette occasion, des élèves étrangers, " Jeunes Ambassadeurs " pourront venir en France rencontrer des élèves français dans leurs établissements. L'ensemble de la communauté éducative pourra être mobilisée.

Les recteurs sont invités à mettre en synergie l'ensemble des réseaux sous leur responsabilité (DAREIC, DAAC, DAET, DAFCO, DRONISEP, chargés de communication ...), afin de mener à bien ces multiples opérations qui seront autant d'occasions de démontrer la réalité de l'Europe dans notre système éducatif.

A côté de ses initiatives existe depuis 2002, le Printemps de l'Europe² qui est une initiative organisée chaque année et qui encourage les établissements scolaires à consacrer une ou plusieurs journées à l'organisation d'événements axés autour du débat, de l'interaction et de la réflexion sur des questions européennes.

Le Printemps de l'Europe 2008 s'est déroulé du 25 mars au 30 juin 2008 et il s'inspire de l'Année européenne du dialogue interculturel et vise à promouvoir le dialogue et à sensibiliser les jeunes à la diversité culturelle .

L'objectif principal de cette campagne 2008 a été de préparer et d'aider les

établissements scolaires à planifier, à organiser et à mener leurs propres événements dans le cadre de l'Année européenne du dialogue interculturel.

Une palette d'activités et d'événements ont été organisée au niveau local, national et européen. L'équipe du Printemps de l'Europe a invité des personnalités locales, nationales et européennes à se rendre dans les établissements scolaires.

Ces visites ont permis aux jeunes de discuter de questions et de thèmes européens et de se faire entendre auprès de décideurs.

Ainsi, l'effort de transversalité des disciplines est encouragé depuis une dizaine d'années dans tous les domaines scolaires.

La connaissance de l'Europe n'a pu qu'en bénéficier au collège. La volonté d'y croiser les approches pédagogiques et d'y accélérer les synergies entre équipes enseignantes et équipes administratives concourt à accorder une place désormais non négligeable de l'Europe dans la formation des collégiens.

Ce qui est particulièrement frappant, c'est la place accordée aux enseignements artistiques et aux pratiques culturelles : l'Europe y a sans doute gagner en affection. Il faut poursuivre dans cette voie.

La dynamique culturelle y est primordiale au sens premier du terme : c'est, en effet, souvent par les exemples littéraires et artistiques que se lit une Europe des savoirs. Enfin, la progression des cycles témoigne d'une réelle importance croissante de l'objet Europe dans les parcours scolaires :

modeste en 6^e et 5^e, elle prend une dimension plus étoffée à partir de la classe de 4^e pour devenir conséquente en fin de cycle du collège en 3^e.

L'étude des programmes et des moyens mis en œuvre pour y aboutir laisser cependant des zones d'ombre et nous semble encore timide au regard de l'importance que constitue l'enjeu européen dans l'éducation à la citoyenneté des collégiens.

L'apprentissage de l'Europe manque encore de lisibilité dans les parcours.

L'articulation de l'enseignement de l'Europe entre le collège et le lycée souffre encore d'absence de cohérence et n'est pas assez clairement expliquée.

Pourquoi ne pas créer des jours d'Europe au collège comme cela se fait au lycée ?

La place accordée à son enseignement demeure faible dans la Dotation Horaire Globale.

Mais ce qui mériterait une attention plus particulière, c'est de revoir l'approche trop exogène de l'Europe : un élève de 3^e étudie l'Europe ou l'une de ses composantes au même titre que la Russie ou les Etats-Unis.

Pourtant, on n'imagine pas faire un cours sur la Picardie ou la Bretagne avec les paramètres étudiant le Brésil ou l'Inde. L'Europe, comme la France, est notre maison.

Nous n'étudions pas une région " exotique ", nichée quelque part dans le monde mais une partie de notre édifice commun.

Face à cet enjeu, la formation des futurs enseignants est cruciale. C'est là que se situe le point nodal de " l'éducation à l'Europe ".

Or il manque une véritable instruction sur l'Europe. Quand elle existe, et les programmes l'attestent, elle nous semble encore balbutiante, mal définie, en tout cas, perçue comme secondaire.

On constate également un manque de visibilité des possibilités de formations européennes : comment compléter une formation universitaire en Europe ?

Enfin, peu de formations laissent clairement apparaître une place à l'échange des élèves comme des professeurs dans les circuits européens.

Les programmes d'échanges sont du reste encore peu connus et donnent l'impression d'une grande opacité qui décourage les plus volontaires. ■

Les moyens mis en œuvre pour favoriser la connaissance de l'Europe en classe de troisième répondent à des objectifs qui dépassent le strict cadre du collège pour embrasser un questionnement plus global : pourquoi est-il important aujourd'hui d'enseigner l'Europe à l'École, quels sont les enjeux de cet enseignement, à chaque niveau de l'éducation ?

Ces problématiques doivent aussi nous interroger sur les manières d'enseigner l'Europe : cela concerne-t-il des savoirs, des savoir-faire, des savoir être ?

Quelles sont les disciplines concernées par l'enseignement de l'Europe et quelle est la part des apprentissages transversaux ?

Quelles nouvelles pratiques, quels nouveaux outils sont sollicités ?

Quelles questions l'enseignement de l'Europe pose-t-il aux institutions de formation ?

Finalement, les objectifs peuvent se résumer à deux objectifs fondamentaux :

En quoi notre École est-elle européenne et que faire pour qu'elle le soit davantage ?

Comment éduquer et former à l'Europe dans le système éducatif d'aujourd'hui, notamment du collège ?

1. Promouvoir l'identité européenne

A - Qu'est-ce que l'Europe ?

Cette question à elle seule un programme pose le premier jalon de notre réflexion.

On n'aime que ce que l'on connaît. On ne connaît que ce qu'on commence par cerner.

La compréhension de l'objet Europe, c'est le début de l'ouverture à l'Autre.

Définir l'Europe, c'est réfléchir à l'héritage culturel, linguistique, philosophique et politique.

Définir l'Europe, c'est prendre la mesure d'un mode de vie, d'une manière d'éprouver la dignité de la personne et une certaine façon de promouvoir les libertés individuelles.

PARTIE 2 - LES OBJECTIFS

B - Un objet d'enseignement : une école de l'Europe

Il s'agit de réfléchir à une plus grande convergence des contenus d'enseignements en gardant les spécificités pédagogiques propres à chaque culture nationale.

Comme les pères fondateurs de la IIIe République l'avaient réalisé en France en favorisant l'unité nationale autour d'un socle de valeurs communes de la République, les " hussards noirs " de l'Europe ont pour mission d'enraciner la maison européenne dans les consciences de nos élèves.

C - Pour une éducation par les sens

Suggérer l'Europe à l'intelligence de nos enfants est nécessaire mais insuffisant dans une éducation qui se veut plurielle, donc efficace.

L'éveil à l'Europe par les sens peut y aider.

Il faut réfléchir à une éducation par l'image, par exemple, à travers le cinéma européen ou les supports picturaux comme à une éducation par le goût.

Un moyen original de mesurer l'impact des identités alimentaires, de ses dissonances comme de ses convergences.

La musique, la langue aiguissent l'ouïe de nos collégiens.

L'échange, la prise de parole mettent en émoi en la parole.

C'est enfin par la rencontre, le voyage que le toucher prend tout son sens.

2. Enraciner l'Europe dans le vécu et la mémoire collective et individuelle

A - Un espace commun

Enjeu essentiel de la culture européenne : où commence l'Europe ?

Où s'arrête-t-elle ?

Quelles frontières donner à l'espace européen : politique, culturelle, géographique, sociale ?

Quelle est la pertinence de ces critères et leurs inévitables limites.

Quelles formes d'intégration promouvoir à l'échelle de la Méditerranée ?

De l'Asie comme de l'Afrique ?

L'Europe prend sens dans un espace aux contours souvent flous mais pérennément redéfinis.

B - Une histoire commune

L'écriture du présent se fait d'abord au passé. L'Europe est le produit d'une histoire multiséculaire.

A l'aune des Histoires nationales, celle de l'Europe doit faire l'objet d'une production plus grande, enrichie des travaux les plus récents.

Les grandes dates, les grandes figures qui ont fait, ou défait l'Europe, doivent constituer un socle commun de savoirs partagés.

Argile des victoires, sédiments des défaites : les joies et les souffrances construisent l'histoire de la famille européenne.

C - Un destin commun : une citoyenneté européenne au XXI^e siècle

Il s'agit de monter ce que l'Europe a apporté et continue d'apporter à ses habitants dans le domaine diplomatique, social, politique, économique et culturel.

L'Europe, c'est avant tout, la paix préservée sans laquelle aucun édifice collectif n'est possible.

La citoyenneté européenne est le défi majeur auquel doivent s'attacher les décideurs d'aujourd'hui, pour établir une Europe qui ne soit pas seulement celle des livres et de l'apanage des élites.

3. Rendre l'Europe proche et familière

A - Maîtriser l'espace symbolique et charnel

La connaissance de l'Europe ne peut se réduire à un apprentissage théorique si savant soit-il.

La maîtrise de l'espace européen ne peut faire l'économie de la découverte des pays qui le constituent in situ.

Les mobilités transnationales sont au cœur de cet enrichissement. Qu'ils soient politiques et institutionnelles (capitales, parlements, lieux de décisions,...), culturels (architectures

romanes et gothiques, châteaux,...), sportifs (championnat d'Europe, UEFA,...), géographiques (paysages urbains et ruraux,...), l'Europe doit faire connaître ses lieux de mémoire.

B - Enseigner l'Europe, enseigner en Europe, enseigner pour l'Europe

" Prendre le meilleur des autres systèmes, donner le meilleur de notre système ".

Si les méthodes de comparaison ne sont pas toujours pertinentes, l'Europe a beaucoup à gagner à s'interpénétrer de savoir faire et de savoir être différents.

Nos professeurs devraient avoir la possibilité d'enseigner en Europe et les Européens en France.

La mutualisation des compétences est la clef de la construction scolaire de l'Europe.

C - Se rencontrer, se comprendre : une autre pratique des langues

Le barrage des langues, et non de LA langue, est l'un des facteurs les plus bloquants de la connaissance de l'espace européen.

Il faudrait repenser l'apprentissage des langues par des parcours diversifiés dès le primaire et l'accentuer au collège.

Si l'effort est à mener en France concernant les langues vernaculaires de l'Europe, la réciproque est également vraie.

La Francophonie tient une place éminente comme outil de compréhension entre Européens. ■

PARTIE 3 - LES OUTILS

L'enseignement de l'Europe au Collège, et tout particulièrement aux classes de troisième, suppose des méthodes d'éducation pertinentes, qui confèrent aux élèves la conviction non seulement que l'Europe fait partie de leur quotidien, mais bien plus encore qu'ils sont européens.

Connaître l'Europe implique que les élèves se l'approprient concrètement, ce que propose la mise en place d'outils ludiques (§ 1) et qu'ils apprennent les éléments qui ont concouru à sa création et qui la constituent à ce jour, via une pédagogie adaptée (§ 2).

Il n'en demeure pas moins que cet enseignement ne peut être rendu possible que par une pleine prise en compte de cet enjeu lors de la formation universitaire des enseignants (§ 3).

1. L'enseignement ludique

Eduquer à l'Europe à travers son aspect ludique permet de briser la vision technocratique et lointaine qu'ont de nombreuses personnes à ce sujet. C'est rappeler que l'Europe peut être simple, passionnante et avant tout concrète.

Le sentiment de prendre part à un projet amusant permet de devenir acteur et de créer une relation positive avec les autres et le sujet étudié.

Cela se matérialise notamment par des visites et des échanges (A), par une identité alimentaire européenne (B) et par le jeu (C).

A - Les visites et les échanges

Se déplacer pour aller à la rencontre de ce qui fait l'Europe constitue l'une des

meilleures méthodes pour se l'approprier, comprendre ce qui la caractérise et saisir l'ampleur de sa dimension.

Les visites (1) et les échanges (2) représentent deux des meilleurs outils qui soit pour ce faire.

1 - Les visites

Visiter les institutions européennes permet de matérialiser l'idée, un peu complexe, du fonctionnement de l'Union européenne (que ce soit la Commission, le Parlement à Bruxelles et à Strasbourg, la Cour de justice à Luxembourg ...) et de celui du Conseil de l'Europe et de sa Cour européenne des droits de l'homme (à Strasbourg).

De même la visite d'autres pays européens pendant des voyages de classe invite les élèves à s'ouvrir à une autre culture que la leur, découvrir l'histoire, l'architecture, les goûts culinaires, les traditions d'un autre pays.

2 - Les échanges

Les échanges constituent un enrichissement précieux pour les élèves, en ce qu'il est à double sens et profitent également aux élèves du pays étranger avec lesquels ils correspondent.

Cette ouverture aux autres crée une ouverture d'esprit qui peut fructifier sans cesse à travers le dialogue et l'échanges de connaissances.

Les relations humaines représentent sans doute la concrétisation la plus pertinente de ce qu'est l'Europe et qui en est d'ailleurs sa devise, une diversité riche et unie.

Ces échanges peuvent se matérialiser par des rencontres dans le pays des correspondants respectifs comme par des discussions électroniques par le biais d'internet.

Cela peut également donner lieu à des vacances individuelles dans le pays concerné comme à des projets collectifs jumelés entre des classes françaises et étrangères.

Les initiatives sur ce fondement sont pléthores.

B - L'identité alimentaire européenne

La table aujourd'hui est l'aboutissement d'une longue série de valeurs et de comportements venus de loin. Elle est la composante essentielle d'identités individuelles et collectives. L'identité alimentaire passe par une prise de conscience de l'autre, qui est un jeu de miroirs renvoyant et formulant la différence.

Dans le domaine alimentaire³, l'Europe est avant tout une diversité même si depuis quelque temps il y a une prise de conscience d'une identité européenne en la matière en relation compensatoire à la mondialisation des marchés alimentaires.

Ainsi l'étude des traditions culinaires à travers la composition de recettes de cuisine européennes en cours de technologie, parallèlement au récit des événements du passé du pays en question en cours d'histoire et l'étude de la réalité physique, biologique et humaine de celui-ci en cours de géographie constituerait une bonne illustration de la volonté de créer une "soif" de connaissances envers les élèves.

C - Le jeu

Tous les domaines d'enseignements prodigués en troisième sont concernés par le souci d'éduquer les élèves à l'Europe, et non pas seulement les matières traditionnelles (histoire-géographie ou français).

Ainsi, quelques exemples de jeu, parmi des dizaines d'autres à imaginer, peuvent être proposés, en vrac :

- Faire du sport en communiquant en anglais, tout en apprenant l'histoire et l'évolution de ce sport (match de rugby en anglais, match de handball en allemand) ;
- Assembler les pièces d'un puzzle représentant les Etats européens en cours de géographie ;
- Dessiner le drapeau européen et ceux des Etats membres de l'Union européenne en cours de dessin et les apprendre, idem concernant les pièces de monnaie des différents Etats ;
- Faire des jeux en anglais en cours d'anglais (sur l'exemple de la mini-school) ;
- Ecouter l'hymne européen et en apprendre quelques couplets via un instrument de musique en cours de musique ;
- Apprendre des chansons très connues dans d'autres Etats en cours de musique ;
- Diffuser un film sur l'histoire de la construction européenne en cours d'histoire ;

- Créer des quizz entre les élèves, constituer des équipes et y répondre en gagnant des points, concernant les habitudes des enfants du même âge dans les autres pays, après les avoir exposés en cours de géographie ;
- Etc.

2. La pédagogie

Que signifie éduquer " à la citoyenneté européenne " dans un système scolaire tel que la classe de troisième au Collège.

Cela consiste, d'une part, à faire de la citoyenneté européenne un objet d'étude disciplinaire, au même titre que les mathématiques, la physique, la littérature, etc. L'autre réponse part de l'idée que l'on ne naît pas citoyen européen mais qu'on le devient, qu'il ne s'agit pas d'un état, mais d'une conquête permanente.

L'éducation civique européenne doit être abordée comme un apprentissage, c'est-à-dire l'acquisition de savoirs qui passe notamment par l'ouverture aux langues (A) et l'acquisition de pratiques en intégrant l'enseignement de la littérature européenne (B).

A - L'apprentissage des langues

La diversité linguistique est l'une des forces de l'Europe. L'apprentissage des langues contribue à la tolérance et à la compréhension mutuelle entre les peuples.

La pratique des langues est nécessaire à l'oral afin de doter chaque élève, citoyen européen de la capacité à communiquer, tant dans le domaine personnel que professionnel le moment venu, c'est pourquoi mettons en œuvre l'objectif préconisé par la Commission européenne :

Objectif " langue maternelle + 2 " , ce plan d'action propose que le plus grand nombre de citoyens parle deux langues étrangères en plus de leur langue maternelle.

Nous avons en France l'expérience des sections européennes.

Dans ces sections européennes, les enseignants ont constaté que chaque fois que la discipline non linguistique est véritablement intégrée au projet, les élèves en tirent toujours un bénéfice.

Il est impératif d'étendre les dispositifs d'enseignements ouverts sur l'Europe et accordant une place privilégiée à l'enseignement renforcé des langues :

Les classes européennes et la section ABIBAC avec la délivrance simultanée du baccalauréat français et de l'ABITUR - certification de fin d'études secondaires allemandes-, mettons en place un " ABIBREVET " au Collège à l'image de l'ABIBAC qui est réservé au lycée à la classe de Terminale.

PARTIE 3 - LES OUTILS

B - L'enseignement de la littérature européenne⁶

Faire apparaître l'enseignement de la littérature européenne comme partie intégrante de la formation à la citoyenneté européenne⁷.

L'enseignement de la littérature européenne, parcequ'il se fondera sur le respect de la diversité linguistique, historique et culturelle, permettra d'aborder de façon transversale l'évidence du lien commun.

Pour cela, Internet est devenu un moyen d'accès à la connaissance :

- Mise en place d'une bibliothèque numérique européenne, sous la forme d'un point d'accès unique, direct et multilingue au patrimoine culturel européen ;
- Mise en place des sites informatiques sur le patrimoine littéraire européen où tous les élèves d'Europe trouveraient textes, bibliographies, histoire littéraire, parcours pédagogiques et liens internet ;
- Envisager la création d'anthologies et d'ouvrages pédagogiques de littérature européenne adaptés à la classe de troisième du collège ;
- Dispenser l'enseignement du patrimoine littéraire européen parallèlement à l'enseignement de la littérature en langue maternelle et de l'apprentissage des langues étrangères.

Tout ceci afin de redonner aux élèves de la classe de troisième du Collège l'envie de lire en promouvant l'enseignement du patrimoine littéraire européen.

3. La formation pédagogique

A - Les personnels enseignants

Une approche plus en amont des enjeux européens devrait apparaître plus clairement dans les enseignements universitaires : travaux de thèses, cours magistraux,...

Le choix de questions " européennes " aux concours comme celle de l'Agrégation d'Histoire en 2007-2009 peuvent constituer un puissant moteur d'intérêt pour la connaissance de l'Europe.

Une éducation à la géopolitique européenne pourrait être dispensée dès la Licence 3 et en Master dans le cadre du trinôme Education - Défense - IHEDN afin de sensibiliser les enseignants aux enjeux européens.

Les journées académiques annuelles remportent à cet égard un franc succès depuis une dizaine d'années.

L'apprentissage d'une langue européenne, voire deux, dans le cursus universitaire doit être mise en valeur par l'harmonisation des emplois du temps facilitant le passage d'une faculté à une autre.

L'instauration d'une épreuve de langue à l'issue de chaque concours de recrutement des enseignants du Premier et du Second degré pourrait servir de catalyseur de cette formation.

Enfin, mais c'est sans doute le plus délicat, la création d'un diplôme d'enseignement du premier et du second degré commun aux 27 pays de l'Union Européenne pourrait être envisagé pour faciliter la mobilité des enseignants en Europe.

B - Les personnels de direction et d'encadrement

Les personnels de direction ont une place essentielle dans le processus d'éveil de nos élèves à l'Europe. Les initiatives prises en ce domaine sont déjà nombreuses mais leur rattachement à une démarche globale depuis l'école primaire jusqu'au lycée manque encore de sens.

Il faut aider ces personnels de direction, comme d'encadrement [CPE,...] à une meilleure connaissance des systèmes pédagogiques européens et promouvoir des parcours permettant des échanges avec d'autres établissements dans l'espace européen. Les occasions d'étudier à l'étranger dans l'un des 27 pays de l'Union européenne ne sont pas assez mises en valeur dans les établissements scolaires.

4. Les supports pédagogiques en collège

A - Les Manuels

Le difficile aboutissement d'un manuel d'histoire franco-allemand en 2006 a montré les limites d'un tel exercice.

Il est pourtant indispensable à la compréhension des autres et permet de porter un regard neuf sur sa propre histoire.

Le succès de ce manuel de Terminales devrait inspirer les concepteurs de manuels pour le collège et pas seulement en histoire :

il ne s'agit pas d'une " histoire " franco-allemande mais une vision commune d'une histoire qui nous est commune.

B - Les DVD

La plupart des outils de communication sur les enjeux communautaires résident dans le fait d'expositions itinérantes de collège en collège, souvent lors de semaines balisées.

Des animations prenant comme support un film-documentaire permettraient de rendre plus durables ces efforts de sensibilisation.

La connaissance du " paysage " européen et de son histoire devrait en être la trame principale.

A ses concepteurs d'éviter les écueils d'un récit qui soulignerait avant tout les spécificités nationales au détriment de notre héritage, l'autre écueil consistant dans l'élaboration d'une histoire globale, aseptisée qui cherche à ne " fâcher " personne en s'appuyant sur le plus petit dénominateur commun de l'Europe. ■

NOTES

¹BOEN 15 octobre 1998, n° 10

²Le Printemps de l'Europe a été lancé en 2002 afin d'une part, de sensibiliser les jeunes à l'Union européenne, à ses citoyens et à ses institutions et d'autre part, de promouvoir l'enseignement de la citoyenneté européenne à l'école par le biais d'activités traditionnelles ou menées à l'aide des TIC.

Le Printemps de l'Europe est géré par European Schoolnet (EUN) au nom de la Direction générale de la communication de la Commission européenne. Cette campagne entre également dans le cadre du " Plan D " comme Démocratie, Dialogue et Débat.

³ Cf. Histoire et Identités alimentaires en Europe (sous la dir. de Martin Bruegel et Bruno Laurioux), Hachette Littératures, Paris, 2002, p.11.

⁴ Commission européenne, Les langues dans l'Union européenne, 2004.

⁵ Dispositifs implantés dans les collèges et les lycées, ayant pour vocation de proposer un enseignement ouvert sur un pays étranger par l'apprentissage renforcé d'une langue étrangère au collège et, au lycée, par l'enseignement en langue étrangère d'une discipline non linguistique Celle-ci peut être l'histoire-géographie, les sciences de la vie et de la Terre, les mathématiques, etc...

⁶ Cf. Recommandation 1833 (2008) Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe du 17 avril 2008 : Promouvoir l'enseignement des littératures européennes ; cf. Lettres européennes : Manuel d'histoire de la littérature européenne (sous la direction d'Annick BENOIT-DUSAUSOY ; Guy FONTAINE), De Boeck, 2007.

⁷ " L'enseignement de la littérature européenne deviendra un instrument incontournable de la consolidation d'une conscience européenne " romancier espagnol José Manuel FAJARDO.

